

Le 12 septembre 2022

## BOURSE DE COLLEGE

La demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics de toutes les académies. Pour la saisie, les parents ou responsables d'élèves doivent se connecter au portail Scolarité-Services entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 20 octobre 2022, délai de rigueur.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- Faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public,
- Récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives,
- Connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.

**Pour accéder au portail [education.gouv.fr/aides-financieres-au-college](https://aides-financieres-au-college.education.gouv.fr), deux possibilités s'offrent à vous :**

- **Se connecter avec votre compte EDUCONNECT (<https://teleservices.education.gouv.fr/>), accessible avec votre identifiant ENT et votre mot de passe fourni par le collège.**
- **Se connecter à France Connect :** le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Education Nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), ou [Améli.fr](https://ameli.fr) ou [idn.laposte.fr](https://idn.laposte.fr). Plus simple et plus fiable pour votre demande de bourse, vos informations fiscales sont plus précises, directement transmises au collège, et vous n'avez aucune information complémentaire à fournir.

**Pour toute demande de bourse, il est indispensable d'avoir une adresse mail.**

Pour les familles qui souhaitent faire une demande en ligne, mais qui ne disposent pas de l'outil informatique, ou qui rencontrent des difficultés, elles ont la possibilité de prendre rendez-vous avec le secrétariat du collège, qui les accompagnera dans leur démarche.

Une famille qui ne souhaite pas faire sa demande de bourse en ligne peut la formuler en version papier, en s'adressant au secrétariat du collège.

La bourse est attribuée pour l'année scolaire. Elle se décline en 3 échelons, en fonction des ressources de la ou des personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge.

Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés sur l'avis d'impôt sur le Revenu. Pour l'année scolaire 2022-2023, **c'est le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus de l'année 2021** qui est retenu.

**Montant annuel de la bourse :** - Echelon 1 : 105 € - Echelon 2 : 294 € - Echelon 3 : 459 € (Pour aider les familles à faire face aux conséquences de l'inflation, le gouvernement va revaloriser de 4% la bourse nationale de collège mais, à ce jour, les nouveaux montants ne sont pas encore publiés).

**Situation des demandeurs :**

Le **demandeur de la bourse** est « la personne qui assume la charge effective et permanente de l'élève au sens de la législation sur les prestations familiales » donc le **responsable financier**, c'est la notion de ménage (personnes vivant ensemble sous le même toit) qui est considérée :

- En cas de modification des revenus ou de la composition du foyer, prendre contact avec le collège.

Le nombre d'enfants à charge est le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à charge, mentionnés sur l'avis d'imposition 2022.

Pour les élèves demi-pensionnaires, la bourse vient en déduction des frais scolaires. Pour les externes, elle est versée directement à la famille.

**Pour toute information et pour vous aider dans vos démarches, adressez-vous au secrétariat du collège.**

La Principale,  
C. EME



**COUPON A REMETTRE OBLIGATOIREMENT, AU SECRETARIAT DU COLLEGE**  
**AU PLUS TARD LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE**

Je soussigné(e) ....., responsable financier  
de l'enfant : NOM ..... Prénom : .....  
Classe : .....

- Déclare avoir pris connaissance de l'information sur la Bourse de Collège.
- Ne souhaite pas déposer de demande de bourse.
- Dépose une demande de bourse pour mon enfant :
  - Je procède à la saisie chez moi.
  - Je souhaite retirer un dossier papier.
  - Je souhaite venir au collège pour faire la demande le .....  
à .....h..... (Prévoir, alors, votre numéro de télé-déclarant sur votre avis d'imposition 2022  
et vos identifiant et mot de passe EDUCONNECT pour votre accès à l'ENT).

A ....., le .....  
Signature :